

Règlement de maison

Terrain de la Clinique: Il est interdit de quitter l'enceinte de la Clinique sans permission de sortie. Une sortie non-autorisée est considérée comme départ.

Planification des tâches: Mardi après la réunion matinale: Tous les clients se retrouvent pour la répartition des tâches et la planification des repas du week-end.

Activités extérieures: Chacun/e respectera une distance permettant un contact visuel avec la personne accompagnante. Des instructions particulières données par l'équipe d'encadrement devront être suivies.

Départs: Les départs doivent être annoncés par écrit sous forme d'une résiliation de contrat au moyen du formulaire «Austrittsbestätigung» (peut être obtenu auprès de l'équipe soignante). Le jour de départ, la chambre doit être libérée à 08.45h.

Baignade: Lors des sorties seules les baignades en piscine sont autorisées. Se baigner dans un lac ou un fleuve est interdit et conduit au renvoi.

Badges: Lors de l'entrée à la Clinique Selhofen, les clients/es reçoivent un badge qui permet l'accès libre, entre 06h00 et 21h15. Il est interdit de donner l'accès à une autre personne. En cas de perte ou de départ sans rendre le badge, un montant de Fr. 40.-- est dû.

Visites et sorties: Les visites et les permissions de sortie peuvent être convenues avec la gestionnaire des cas. Les visiteurs n'ont accès ni aux chambres des clients/es ni à la salle de séjour au 2ème et 3ème étage. Dans des cas spécifiques, l'équipe se réserve le droit de refuser l'accès à la clinique et de congédier des visiteurs. Les visites réciproques entre clients/es dans les chambres ne sont permises qu'entre hommes et entre femmes, sans mélanger les sexes.

Les heures de visite régulières sont le samedi de 13h00 – 17h00 et de 19h00 – 21h00 ainsi que le dimanche de 13h00 – 17h00. Les clients sont priés de s'annoncer auprès de l'équipe soignante dès leur retour d'une sortie non accompagnée.

Droits civiques: Les questions concernant les bases juridiques, les droits civiques (telles que p.ex. le droit de vote), les voies de recours ou de déposition d'une plainte, etc. peuvent être posées en tout temps à l'équipe d'encadrement. Par ailleurs, nous vous renvoyons au décret bernois sur les droits et les devoirs des patients/es et à la procédure de recours qui vous ont été remis.

Bureau de l'équipe d'encadrement: le bureau est réservé exclusivement au personnel. L'accès en est interdit aux clients/es.

Fuite: Les clients s'évadent de la Clinique Selhofen à leurs risques et périls. Toute responsabilité incombe aux échappés, et ils se trouvent en situation de renvoi à effet immédiat. Un délai individuel d'interdiction à la réadmission sera prononcé.

Bords de fenêtres: Pour des raisons d'assurance, il est interdit de s'asseoir ou de se tenir debout sur les bords extérieurs des fenêtres.

PLAFA (privation de liberté à des fins d'assistance) **et mesures** selon art. 44 CP: La fuite est considérée comme un départ de la clinique. La police ou l'autorité responsable en est averti.

Fausse alerte: Un déclenchement prémédité et sans raison de l'alarme feu est interdit. Les frais qui en découlent sont à la charge de la personne responsable de l'acte.

Retrait d'argent et achat de timbres:
vendredi de 12h30 à 13h00.

Télévision et stéréo: Ces appareils sont disponibles à la Clinique Selhofen pour un usage communautaire. Par égard pour les autres, le volume reste réduit.

Heures d'utilisation:

- T.V.: quotidiennement de 18h00 à 23h30, le vendredi de 18h00 à 01h00, le samedi de 13h00 à 02h00 (sauf pendant les heures de repas et la rétrospective de la journée), le dimanche de 13h00 à 23h30 (sauf pendant les heures de repas et la rétrospective de la journée).

- Stéréo/ordinateurs personnels: quotidiennement hors des heures de thérapies et au plus tard jusqu'à l'heure de repos (sauf pendant les heures de repas: de 12h00 à 12h30 et de 17h30 à 18h00). Le week-end après le nettoyage et la préparation du brunch et au plus tard jusqu'à l'heure de repos (01h00, 02h00, resp. 23h30), sauf pendant les heures de repas et la rétrospective de la journée.
- Mobiles, baladeurs et d'autres choses semblables: Admis seulement hors des heures de thérapies et ne peuvent pas être utilisés lors d'activités externes avec accompagnement.
- D'autres appareils privés ne sont pas admis.

Habillement: Le port d'une tenue de jour est exigé durant la journée.

Repas: Les repas sont préparés en collaboration avec le cuisinier et pris en commun aux heures habituelles de repas. Le week-end, les clients/es sont responsables de la préparation des repas.

Réunion matinale: Les clientes et les clients se réunissent quotidiennement du lundi au samedi de 08h30 à 08h45, pour la distribution des activités de la journée.

Véhicules à moteur: Les véhicules à moteur ne peuvent pas être utilisés durant le séjour pour des raisons d'assurance. Les clés seront déposées lors de l'admission.

Heures de repos: De 23h30 à 07h00, sauf la nuit de vendredi à samedi (01h00 à 07h00) et de samedi à dimanche (02h00 à 07h00). Dès 22h00, il faut respecter la tranquillité et le repos nocturne des voisins. Troubler le repos nocturne par du tapage, des cris, chants, de la musique dans l'enceinte de la Clinique ou avec les fenêtres ouvertes ne sera pas toléré après 22h00.

Ordre: Les clients et les clientes sont responsables de l'ordre dans leur chambre et dans les locaux communautaires. Le mobilier est à manipuler avec soin. La responsabilité d'éventuels dégâts incombe à la personne qui les a provoqués.

Contacts sexuels, les relations de couples et échanges de caresses à caractère érotique ne sont pas admis. L'inobservation de cette règle peut entraîner le renvoi.

Substances psycho-actives non-prescrites (alcool, amphétamines, cannabis, hallucinogènes, médicaments, opiacés) sont interdites à la Clinique Selhofen. Il en va de même pour les boissons et les aliments contenant de l'alcool (y compris la bière sans alcool).

Les présents, apportés par les visites ou ramenés des sorties, ainsi que les lettres et les paquets, sont fouillés et contrôlés par l'équipe d'encadrement quant à l'éventualité de contenir des drogues.

Fumer: Il est interdit de fumer et d'allumer des bougies pour des raisons de danger d'incendie. L'autorisation de fumer est strictement réservée à l'extérieur de la maison (ne pas encombrer l'entrée et l'escalier devant la porte principale). Les mégots de cigarette sont à jeter dans les cendriers prévus à cet effet. Pendant les heures de thérapie, la fumée est interdite en dehors des pauses officielles.

Endommagement d'objets: Un forfait de Frs 100.-- est facturé à la personne responsable d'endommagements mineurs. Pour des dommages excédant Frs 100.--, le montant effectif du dégât sera facturé.

Déroulement de la journée: La participation régulière au programme journalier est requise selon les horaires. Dès le 4ème jour de séjour, la participation au programme thérapeutique est obligatoire. Dès le 1er jour, la participation à la réunion matinale et à la rétrospective de la journée est obligatoire.

Rétrospective de la journée: Cette réunion a lieu du lundi au vendredi et le dimanche de 16h15 à 17h00. Cet espace doit servir de lieu de confrontation intense avec soi-même et le groupe ainsi que de plate-forme de résolution de conflits. Elle permet de discuter les préoccupations et suggestions de chacun et de chacune, d'échanger des informations, de présenter les nouvelles personnes ainsi que de rendre transparents les bilans de mise au point des uns et des autres.

Téléphones: Il est autorisé de téléphoner en dehors des heures de thérapie au plus tard jusqu'au début des heures de repos (Publiphone avec taxcards). Les portables peuvent être utilisés en dehors des heures de thérapie et des activités accompagnées.

Accès au terrain: Avec le badge personnel, entre 06h00 et 21h15, les clientes et les clients peuvent accéder librement au jardin dans l'enceinte de la Clinique Selhofen et rentrer dans la maison. Les clients/es sont priés de contacter l'équipe soignante, avant et après chaque sortie non accompagnée. Entre 21h15 et 06h00, l'accès est réglé par l'équipe soignante.

Rendez-vous: Les rendez-vous chez le/la médecin et la gestionnaire de cas ainsi que les téléphones auprès d'instances officielles doivent être annoncés à l'avance lors de la réunion matinale. Des rendez-vous externes ne peuvent être pris que d'un commun accord avec a gestionnaire de cas.

Heures de thérapie: Du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 et de 13h00 à 17h00, samedi de 08h30 à 11h30.

Objets défendus: Les armes blanches, les armes à feu ainsi que les objets tranchants et pointus ne peuvent pas être amenés à la Clinique Selhofen. Ils sont confisqués lors de l'admission et renvoyés par poste. Si la personne ne peut pas indiquer d'adresse, les objets seront détruits.

Prises d'urines: Les prises d'urines servent de preuve en cas de consommation de drogues. Elles sont prélevées en présence d'un membre de l'équipe. Un échantillon d'urine doit être délivré à l'entrée, avant de commencer le traitement médicamenteux. Si l'échantillon n'est pas rendu dans le délai indiqué au moment de l'annonce de la prise d'urines, on considérera ceci comme refus de s'exécuter ce qui entraîne le renvoi.

Sont considérés comme positifs:

- les résultats devenus positifs ayant été négatifs préalablement
- les résultats positifs restant positifs après un temps déterminé.

Objets de valeur: Aucune responsabilité n'est prise par la clinique pour la perte d'argent ou d'objets de valeur. En l'occurrence, il est conseillé de les déposer dans le tréseau dans la chambre ou auprès d'administration.

Planification de fin de semaine: Vendredi après la rétrospective de la journée et jusqu'à 17h30: Planification des activités et loisirs du week-end. Les demandes d'assister au service religieux à l'église peuvent être annoncées à ce moment-là.

Règlementation en cas de non respect du concept

Entorses au règlement

Les comportements contraires au concept entraînent une mesure disciplinaire. Lors d'un prochain entretien de bilan, on discutera des raisons qui ont mené à ces entorses et les conséquences qui en découlent.

Renvoi avec délai de 24 heures

Lorsqu'une personne refuse de participer - ou participe de manière insuffisante - au programme thérapeutique, lorsqu'elle manque de motivation ou manifeste un manque de volonté à se confronter avec son avenir, la Clinique Selhofen se réserve le droit de mettre un terme au séjour, ceci dans un délai de 24 heures.

Renvoi à effet immédiat

Les cas de figure suivants entraînent un renvoi à effet immédiat avec un délai individuel d'interdiction à la réadmission:

- **Détention** et distribution de drogues, médicaments et alcool de toutes sortes ainsi que d'articles de cosmétique, de produits de nettoyage et de denrées alimentaires contenant de l'alcool
- **Vol**
- **Evasion** de la Clinique Selhofen ou absence non justifiée d'un groupe (p. ex. lors d'activités externes avec accompagnement)
- **Violence** physique ou menace de violence contre des personnes ou des choses ainsi que produire des dégâts matériels
- **Consommation** de drogues ou d'alcool ou de médicaments qui n'ont pas été prescrits
- **Fumer à l'intérieur**
- **Refus** de se soumettre à la prise d'urines, à l'alcotest et au contrôle de vêtements